

Communiqué de presse
Paris, le 12 mai 2025

La SCPI Cœur d'Avenir enrichit son portefeuille avec l'acquisition de 2 crèches dans les Hauts-de-France (59) pour une surface de 1.000 m²

Sogénial Immobilier annonce l'acquisition de deux bâtiments indépendants à usage de crèche, respectivement situés à Feignies et à Grande-Synthe, dans la région des Hauts-de-France.

Ces deux acquisitions viennent renforcer le portefeuille de la SCPI Cœur d'Avenir, lancée en septembre 2023 et s'inscrivent parfaitement dans sa stratégie qui privilégie des actifs dédiés à l'enfance et disposant d'un engagement sociétal fort.

Sami Fajri, Directeur des Investissements commente : « Ces acquisitions illustrent parfaitement notre volonté de construire un portefeuille pérenne autour d'actifs à forte utilité sociale. Avec la SCPI Cœur d'Avenir, nous investissons dans des lieux de vie essentiels, en cohérence avec nos convictions et notre stratégie de long terme. »

Acquisition à Feignies



Situé au cœur d'une zone industrielle et logistique dynamique, accueillant des entreprises au rayonnement régional et national, le bâtiment, construit en bardage en bois, s'étend sur une surface de 492 m² en rez-de-chaussée et bénéficie de 15 places de parking. La crèche offre une capacité d'accueil de 38 berceaux, permettant de répondre aux besoins des enfants des salariés du secteur.

À proximité immédiate d'un quartier pavillonnaire, il bénéficie d'une excellente accessibilité, étant situé à moins de 10 mn en voiture du centre-ville de Feignies et de l'ouest de Maubeuge.

Acquisition à Grande-Synthe



Situé au cœur du parc d'activités de l'Étoile, le bâtiment, construit en 2005 avec un bardage bois, offre une surface de 508 m² en RDC avec un accès à un jardin et une terrasse en sol souple. La crèche bénéficie de 15 places de parking avec une capacité d'accueil de 30 berceaux. Cette crèche est située à proximité d'une zone résidentielle qui accueille près de 20 entreprises.

Le site bénéficie d'une excellente accessibilité grâce à la proximité immédiate de la D60 et de l'échangeur de l'A16 et situé à environ 10 minutes en voiture de Dunkerque.

À l'occasion de ces acquisitions, la société de gestion a été conseillée par Me Alexandre Leroy-Pelissier de l'étude notariale Affidavit Notaires et Julien Cailliez – Catella.

Contacts Presse

- Agence FORCE MEDIA - Patricia Ouaki - patricia.ouaki@forcemedia.fr - 06 07 59 60 32
- SOGENIAL IMMOBILIER - Chris Rhand - cr@sogenial.fr - 06 61 11 68 31

À propos de SOGENIAL IMMOBILIER

Depuis 1981, SOGENIAL IMMOBILIER propose aux investisseurs et aux épargnants ses services de conseil en investissement et de gestion de fonds immobiliers. Fort de plus de 40 ans d'expérience dans l'investissement et l'asset management immobilier, SOGENIAL IMMOBILIER est depuis 2012 une société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF spécialisée dans la Gestion de SCPI et d'OPCI.

SOGENIAL IMMOBILIER gère une large gamme de véhicules d'investissement, incluant des Clubs Deals, des OPPCI, des SLP, un FCPR, un SICAV-SIF et un RAIF luxembourgeois ainsi que deux GFI : CœurForest et CœurForest 2. La société propose également plusieurs SCPI : Cœur de Ville, Cœur de Régions, Cœur d'Europe et Cœur d'Avenir.

Avertissements

Les performances et investissements passés ne préjugent pas des performances et investissements futurs. Comme tout investissement, investir dans une SCPI comporte des risques notamment de perte en capital. Il est recommandé d'investir pendant une période d'au moins 10 ans. L'ensemble des risques et des frais sont détaillés dans la Note d'Information et le DIC disponibles auprès de Sogenial Immobilier.